



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 9 septembre 2016

LE LYON-TURIN : DU PROJET A LA REALITE

Le comité régional Lyon-Turin s'est tenu ce vendredi 9 septembre 2016 en préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes et a réuni, sous la présidence du Préfet de région, les élus et les chambres consulaires de la région concernés par le projet, le maître d'ouvrage, TELT, société présidée par Hubert Du MESNIL et dirigée par Mario VIRANO ainsi que les services de l'État porteurs du projet.

Relayant le message d'Alain VIDALIES, Secrétaire d'État aux transports, Michel DELPUECH, préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes, a mis en avant les avancées majeures de la ligne Lyon-Turin :

- La réalisation du tunnel entre dans une phase concrète.

La France et l'Italie ont en effet signé les accords nécessaires à l'engagement des travaux principaux du tunnel transfrontalier entre la France et l'Italie. La coopération soutenue et fructueuse entre la France et l'Italie a ainsi permis de conclure, à l'occasion du sommet de Paris du 24 février 2015, l'accord permettant d'engager les travaux définitifs de l'ouvrage. Le protocole signé lors du sommet franco-italien du 8 mars 2016 a fixé le coût du projet et les modalités de répartition entre les deux pays. La conférence intergouvernementale du 7 juin 2016 a permis d'approuver un règlement des contrats afin de lutter contre tout risque d'infiltration mafieuse. Les chantiers de reconnaissance sont en cours selon le calendrier prévu. Les travaux définitifs commenceront en 2017.

- Le financement du tunnel transfrontalier est assuré.

L'Europe y participera à hauteur de 40 %, l'Italie et la France y apportant respectivement 35 % et 25 %. Lors de sa visite sur le chantier à Saint-Martin-la-Porte, le 21 juillet 2016, Manuel Valls, Premier ministre, a rappelé l'engagement de l'État à financer la part française (2,21Mds€ aux conditions économiques de 2012) ; il a également annoncé que ce financement reposerait en partie sur un fonds spécifique, le fonds de développement d'une politique intermodale des transports dans le massif alpin (FDPITMA). Ce fonds sera alimenté par les recettes des tunnels routiers du Fréjus et du Mont-Blanc, et pourrait se voir affecter de nouvelles recettes, telles celles qui pourraient résulter, conformément aux propositions du rapport réalisé par le député Destot et le sénateur Bouvard, de la mise en œuvre d'un sur-péage en zone de montagne, dans le massif des Alpes, sur le réseau autoroutier au titre de la directive « Eurovignette ».

Préfecture du Rhône – 69419 Lyon cedex 03
Standard : 04.72.61.60.60 – Télécopie : 04.78.60.49.38 – <http://www.rhone.gouv.fr>



- Les réflexions sur les accès français du Lyon Turin vont être relancées.

Dans la perspective de mise en service de la section transfrontalière à l'horizon 2030, le secrétaire d'État a décidé de confier au Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable une mission qui débutera à l'automne. Elle aura pour objectifs de suivre les évolutions et les tendances du trafic fret, d'identifier les actions à mener sur le réseau existant et de proposer un calendrier de réalisation et un phasage des accès français au tunnel transfrontalier, de manière à répondre, au développement attendu des trafics ferroviaires.

*
* *

La ligne Lyon-Turin constitue un maillon stratégique qui rendra plus performant le mode ferroviaire dans la traversée des Alpes, en permettant la circulation de trains plus lourds, plus longs et moins coûteux. Cet ouvrage sera un atout décisif pour favoriser le développement du report modal, c'est-à-dire transférer sur le ferroviaire une part significative du fret routier.

Dans cet esprit, le Gouvernement entend développer **le service de l'Autoroute Ferroviaire Alpine (AFA)**, en service depuis 2003 entre Aiton et Orbassano. Les deux États se sont engagés à mobiliser les crédits nécessaires et vont lancer, d'ici la fin de l'année 2016, une nouvelle consultation internationale pour la mise en place d'un service concédé courant 2018.

Contact presse

Christelle MONTEAGUDO – Service de la communication interministérielle – 06 12 32 05 83
Olivier GUILLEMAIN – Responsable Relations médias France TELT-- 06-38-20-87-07

Cabinet du préfet – Service de la communication interministérielle
Christelle MONTEAGUDO 04 72 61 65 27

Préfecture du Rhône – 69419 Lyon cedex 03
Standard : 04.72.61.60.60 – Télécopie : 04.78.60.49.38 – <http://www.rhone.gouv.fr>

